



Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 71
- présents suppléants : 2
- procurations: 2
- abstention : 0
- ayant pris part au vote : 75

DÉLIBÉRATION n° 2017/62

L'an deux mille dix-sept et le 30 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZHAN, légalement convoqué le 23 mars 2017, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents titulaires : Mesdames et Messieurs, Monique MARTIN, , Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Maurice LOUDET, Jean Louis FOGGIATO, Philippe SOLAZ, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Michel PUECH, Henri FORGUES, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Jean-Claude CLARENS, Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Monique KATZ, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Eric DOUTRIAUX, Jean-Marie DUTHU, Loïg LE RUN, Gilbert FOURCADE, Bernard PRIEUR, Alain DUCASSE, Jean BRILLOUET, Jacques LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Maurice CABARROU, Olivier CLEMENT-BOLLEE, André QUINON, Elisabeth DUCUING, Jean-Pierre BAZERQUE, Nathalie SALCUNI, Bernard PLANO, Gisèle ROUILLON, Alain DASSAIN, Françoise PIQUE, Alain MAILLE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE, Pierre DUMAINE, Nicole MARQUIE, Emmanuelle URVOY, Isabelle ORTE, Pascal AUDIC, Jean-Pierre CABOS, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Jean-Louis VIAU, Michel SICARD, Suzanne SIMOIS, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, Elisa PANOFRE, Guy RAYNAL, Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, Jean-Paul COMPAGNET, André RECURT, Joëlle ABADIE et François DABEZIES.

Présents suppléants : Pierre DUCAY (remplace Elie FOURCADE), Véronique MAZOUÉ (remplace Claude GAYE)

Titulaires ayant donné procuration : Madeleine SERIS à Bernard PLANO, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID

Absents : Daniel LERBEY, Patrick DARRE, Jean-Pierre DUTHU, Jean-Manuel CAMACHO, Zoulikha CHEBBAH, Didier FAVARO, Stéphanie VIELCAZALS

Objet : Vote des tarifs pour le gîte, le camping et la location de la salle de réception au moulin des Baronnies

Monsieur le Président rend compte aux membres du conseil communautaire qu'il y a lieu de fixer les tarifs du gîte, de l'aire naturelle de camping et de la salle du Moulin des Baronnies à Sarlabous à compter du 1^{er} mars 2017.

Monsieur le Président propose les tarifs suivants, validés par le Bureau lors de sa réunion du 17 mars dernier, et demande de bien vouloir en délibérer :

Gîte :

la nuitée	du 01/11 au 30/04	adulte 16 €	enfant 10 €
	du 01/05 au 31/10	adulte 13 €	enfant 10 €
complet	du 01/11 au 30/04	300 €	
	du 01/05 au 31/10	240 €	

Salle « dite vitrine »

du 01/11 au 30/04	journée	150 €
	½ journée	100 €
	pique-nique	20 €
du 01/05 au 31/10	journée	120 €
	½ journée	90 €
	pique-nique	20 €

Camping

adulte	3.60 €		
Enfant (moins de 12 ans)	2.60 €		
Véhicule	1.00 €		
Tente	3.00 €		
Caravane	3.50 €		
Camping-car	4.00 €	Service vidange	4.00 €
Branchement électrique	2.80 €		
Lave linge	3.50 €		
Sèche linge	4.50 €		
Lave linge avec lessive	4.50 €		
Garage (juillet - août)	82.00 € (par mois)		
Garage (hors saison)	21.00 € (par mois)		

Prêt à camper

4 places	La nuit	44.00 €
	Les 7 nuits	270.00 €
5 places	La nuit	55.00 €
	Les 7 nuits	340.00 €
1 place	La nuit	11.00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- d'adopter les tarifs du gîte, de l'aire naturelle de camping et de la salle du Moulin des Baronniees à Sarlabous à compter du 1er mars 2017 présentés ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Président

Affichée le 14 AVR. 2017

